

Devenir Administrateur·rice d'Infrastructures Sécurisées

MaCarrière

m²i
Formation

Document mis à jour le 03/10/2024

Dispositif de formation : **Alternance**
Date de formation :

Le monde informatique regorge d'opportunités professionnelles diverses et propose des conditions et des rémunérations attrayantes.

Les entreprises misent sur une infrastructure stable et sécurisée pour garantir le bon fonctionnement de leur système d'information, et donc maintenir une production efficace et constante.

L'Administrateur d'Infrastructures Sécurisées implémente, paramètre, sécurise et administre en condition opérationnelle, les infrastructures informatiques :

Il propose et met en œuvre des solutions permettant de faire évoluer les infrastructures et contribue à la gestion des risques et à la politique de sécurité de l'entreprise

Il installe, sécurise et met en exploitation les composants de l'infrastructure (serveurs, matériels réseaux...). Il en supervise le fonctionnement et en assure le support, dans le respect des bonnes pratiques

Il met en place et administre l'infrastructure, centralisée ou distribuée, interne ou dans le Cloud, permettant aux utilisateurs d'accéder aux données et aux applications, et assure la sécurité des accès et la protection des données

Il intègre les besoins liés à la mobilité dans l'environnement de travail des utilisateurs

Il applique la politique de sécurité de l'entreprise, en collaboration avec le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) et contribue à son renforcement par l'étude et la mise en place de solutions techniques, d'actions de sensibilisation et de diffusion de bonnes pratiques, en français comme en anglais

Il est l'interlocuteur des clients (internes ou externes), des responsables métier et des décideurs ainsi que des partenaires externes

OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

Administrer et sécuriser les infrastructures

- Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures
- Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux
- Administrer et sécuriser les infrastructures systèmes
- Administrer et sécuriser les infrastructures virtualisées

Participer à la gestion de la cybersécurité

- Participer à la mesure et à l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité
- Participer à la détection et au traitement des incidents de sécurité

Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution

- Concevoir une solution technique répondant à des besoins d'évolution de l'infrastructure
- Mettre en production des évolutions de l'infrastructure
- Mettre en œuvre et optimiser la supervision des infrastructures

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences de la certification professionnelle.

CERTIFICATION

- Titre Professionnel Administrateur d'Infrastructures Sécurisées – RNCP 37680 – Bac +3 – Niveau 6
- 1 passage de certification éditeur offert au choix : AWS Practitioner/Architect/SysOps, Microsoft : AZ-900/104/800

Taux de réussite

71% de réussite*

**taux de réussite en validation totale du Titre Professionnel constaté pour l'année 2023*

PRÉREQUIS

- Bac +2 en informatique (BTS SIO option SISR, DUT, Titre Pro...) ou expériences équivalentes
- Avoir une expérience professionnelle de minimum 3 mois dans le secteur informatique : maintenance, réseau, support
- Connaissance d'au moins un système d'exploitation, technologies réseau Ethernet, TCP/IP
- Esprit logique, curiosité et autonomie
- Maîtrise du français, bonne qualité rédactionnelle
- Anglais technique souhaitable

PUBLIC CONCERNÉ ET FINANCEMENT

Tout public, aussi bien les étudiants en formation initiale, apprentis, jeunes diplômés, demandeurs d'emploi, salariés en reconversion professionnelle, entreprises, personnes en formation continue.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

COMPÉTENCES ET TECHNOLOGIES ABORDÉES

- Comprendre et mettre en oeuvre des services réseaux
- Implémenter et administrer des environnements Windows
- Scripting PowerShell
- Implémenter et administrer des environnements Linux
- Scripting Bash
- Encadrer la sécurité d'un SI
- Gérer des projets et communiquer
- Virtualisation VMware
- Administrer un environnement mixte
- Sécuriser l'accès distant
- Déployer et maintenir les environnements utilisateur
- Gérer la qualité du SI
- Administrer un environnement complet
- Sécuriser l'infrastructure
- Scripting Python
- Superviser la qualité et la sécurité
- Détecter et prévenir des intrusions
- Etendre un SI dans le Cloud Amazon
- Etendre un SI dans le Cloud Azure
- Implémenter de la haute disponibilité
- Sécuriser les identités
- Gérer et sécuriser des environnements mobiles
- Containers et orchestration
- Gestion de configuration et configuration déclarative

CERTIFICATION

- Titre Professionnel Administrateur d'Infrastructures Sécurisées – RNCP 37680 – Bac +3 – Niveau 6
- 1 passage de certification éditeur offert au choix : AWS Practitioner/Architect/SysOps, Microsoft : AZ-900/104/800

Taux de réussite

71% de réussite*

**taux de réussite en validation totale du Titre Professionnel constaté pour l'année 2023*

MODALITÉS, MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation délivrée en présentiel ou présentiel à distance* : l'acquisition des connaissances se fera aussi bien en centre de formation que pendant les semaines en entreprise. Le contenu peut varier en fonction de l'évolution des technologies et du niveau de l'apprenant.

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les semaines de formation, les moyens pédagogiques mis en œuvre sont :

- Ordinateurs PC, connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Plateforme de suivi, d'accès aux supports de cours et exercices et de modules e-learning.

* Consultez-nous pour la faisabilité de la formation en distanciel.

** Ratio variable selon le cours suivi.

FINANCEMENT

Le coût global de cette formation est de 18 400€ TTC.

Il n'y a pas de frais de formation ni d'inscription à la charge du bénéficiaire.

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage le coût de la formation est financé via l'entreprise et son OPCO (selon niveau de prise en charge établi par France Compétences / coût contrat défini par les branches professionnelles selon le titre préparé).

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, le coût de la formation est pris en charge intégralement ou partiellement par l'OPCO de l'entreprise sur la base d'un forfait horaire.

MODALITÉS D'ACCÈS

Nos équipes accorderont toute leur attention au traitement de votre candidature et s'engagent à vous faire un premier retour dans un délai de 7 jours.

ADMISSION

- Dossier de candidature
- Test de vérification des prérequis
- Entretien
- Validation et éligibilité France Travail

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Les détails de l'accueil des personnes en situation en handicap sont consultables sur la page [Accueil et Handicap](#).

POURQUOI CHOISIR M2I FORMATION ?

- Un apprentissage métier proactif axé sur l'emploi et basé sur le faire avec l'accompagnement de nos formateurs tout au long du parcours.
- Un accès à des experts : bénéficiez de l'expertise de nos formateurs.
- En présentiel ou à distance : accès individuel aux ressources de formation et progression personnalisée si besoin.
- Outils de suivi collectif et individuels (espaces d'échanges et de partage en ligne, salles virtuelles si en présentiel ou à distance, supports de cours, TP, exercices).

VALIDATION DES ACQUIS DE FORMATION

Les compétences du titre sont évaluées par un jury au vu :

- D'un questionnaire
- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation
- De 2 entretiens avec le jury destinés à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé

